



2^{ème} Edition EXPO les Villes en mouvement – vers une ville en mutation
Débat du 15 novembre 2011 – Grand Salon de l'Hôtel de Ville de Nancy

NANCY, LA VILLE EN HERITAGE : UNE MUTATION EQUILIBREE

Sous la présidence de :

- **André ROSSINOT**, Maire de Nancy, Président de la Communauté Urbaine du Grand Nancy ;

Et en présence de :

- **Denis GRANDJEAN**, Adjoint au Maire de Nancy, en charge de l'Urbanisme ;
- **Pierre-Yves CAILLAULT**, Architecte en chef des Bâtiments de France ;
- **Pierre ENGEL**, Ingénieur ;
- **Pascal TATON**, Directeur Général de l'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Aire urbaine de Nancy (ADUAN).

Débat animé par :

- **Hedwige de PENFENTENYO**, Directeur-Fondateur de FIMBACTE.

Bienvenue à tous !

Denis GRANDJEAN

Remarquons d'abord que cet Hôtel de Ville est un lieu dont l'esthétique et la puissance symbolique sont particulièrement adaptées à ce débat d'aujourd'hui sur la ville et le patrimoine. Le terme de patrimoine est plutôt évocateur d'une ville immobile, voire d'une ville-musée, alors que malgré (ou, plutôt, grâce à) ses enjeux patrimoniaux, la ville d'aujourd'hui est toujours en mouvement.

Et voilà : nous sommes au cœur du sujet, dans un paradoxe dont nous savons bien qu'il n'est qu'apparent.

Beaucoup d'entre vous ont déjà abordé ce thème dans d'autres instances, mais il n'est pas douteux que nous allons porter ce soir de nouveaux éclairages sur ce sujet si riche et si évolutif, car le regard porté par nos concitoyens sur leur ville change constamment, avec pour conséquence que la notion même de patrimoine change au même rythme...

Avec, aussi, pour résultat que les secteurs dits protégés doivent eux-mêmes être en mouvement, être sans cesse "revisités" pour être en accord avec les attentes de la ville d'aujourd'hui. Notre Architecte des Bâtiments de France pourra en témoigner largement au cours de ce débat : le secteur sauvegardé de Nancy est en pleine révision !

Beaucoup d'entre nous se connaissent déjà, ont eu l'occasion de travailler ensemble, d'échanger - et parfois de s'opposer - sur des permis de construire ou sur des enjeux d'urbanisation. Mais nous avons toujours trouvé des solutions nous permettant de sortir "par le haut" de nos difficultés.

Alors, merci encore de votre participation à ce moment intellectuel que nous allons partager sur cette question si passionnante de la ville et de son patrimoine.

UN TERRITOIRE "BOOSTE" PAR SON CENTRE HISTORIQUE

Pascal TATON

Puisque ce débat est intitulé "Nancy, la ville en héritage...", je vous proposerai d'abord une réflexion sur cette notion d'héritage.

D'une façon générale, nous savons bien qu'il est des héritages que l'on est heureux de recevoir, d'autres dont on craint de ne pas être digne ou qui sont difficiles à assumer, et même d'autres dont on aurait aimé se dispenser. Cette ambivalence de la notion d'héritage se retrouve d'ailleurs en matière d'architecture urbaine. D'abord parce que certains bâtiments que l'on pensait initialement pour le moins très "discutables" peuvent, avec le temps, se révéler riches de possibilités insoupçonnées dont il faut savoir tirer profit. Mais aussi parce que notre production contemporaine est destinée à devenir l'héritage des générations futures.

Le centre historique de notre ville n'est pas seulement porteur d'histoire : il évolue avec le temps et contribue très fortement à la dynamique urbaine et à la mise en réseau des polarités du territoire, dépassant en cela

largement ses limites géographiques.

L'ADUAN a donc pour mission de mettre en valeur ce capital au bénéfice de l'agglomération de Nancy, comme elle le fait dans le cadre du SCOT de Meurthe-et-Moselle Sud en collaboration avec l'ADEVAL.

Je vous proposerai donc maintenant quelques points de repère permettant de mettre notre action en perspective.

Pour l'ADUAN, six paramètres incontournables

1. l'empreinte du lieu

Nancy est une ville plutôt récente. Mentionnée pour la première fois dans les textes en 1061 sous le nom de Nanciaco, ce n'est alors qu'un simple bastion installé par les Ducs de Lorraine sur une route fréquentée du sillon lorrain. Au début du XV^{ème} siècle, la population ne dépasse guère le millier d'habitants.

La ville se développe ensuite entre Saint-Nicolas de Port et Metz (deux lieux aux fonctions religieuses importantes), achevant ainsi la structuration du territoire de Lorraine déjà entamée autour de Metz et Toul.

La physionomie de la ville est très marquée par l'eau et par le relief, selon une topographie que nous devons toujours gérer aujourd'hui. Nancy est en effet la seule grande agglomération du sillon lorrain qui ne soit pas sur la Moselle puisqu'elle est située sur la Meurthe, affluent de cette dernière. Une situation particulière qui génère encore aujourd'hui beaucoup de contraintes concernant l'organisation du réseau de mobilités de l'agglomération, en particulier concernant l'accès au centre-ville.

De plus, la ville n'a pas pu profiter des avantages commerciaux liés à la navigation fluviale puisque la rivière était marécageuse à cet endroit. Tout au long de son histoire et de sa construction, la ville a été beaucoup marquée par le passage de l'eau. Une caractéristique dont nous portons toujours la trace, que le centre-ville a su gérer : il est très révélateur de voir comment cet héritage géographique à priori assez négatif (une zone de méandres et de marécages) a été transformé pour devenir aujourd'hui un des plus beaux sites de Nancy.

2. l'importance de savoir "penser" la ville

A partir du XVII^{ème} siècle, la ville ne se construit évidemment pas spontanément et au hasard : elle se bâtit et se développe en conformité avec la manière dont ses habitants organisent leur vie sociale. Elle devient ainsi au fil du temps **le miroir de chaque époque**.

Ainsi passons-nous du simple héritage venu des circonstances (géographiques, militaires, économiques, etc.) à la notion d'un véritable patrimoine qui se construit. Par exemple, entre l'étang Saint-Jean et la Meurthe (donc sur un espace très parcouru par l'eau), sera réalisée une liaison tout à fait remarquable entre la Ville-Vieille et la Ville-Neuve (La ville de Charles III) : les espaces XVIII.

3. le rayonnement urbain

A partir du XVIII^{ème} siècle, la ville va très vite accueillir des fonctions lui permettant de rayonner bien au-delà de son territoire. Elle ne sera plus enclose dans ses limites comme une forteresse, mais elle va s'étendre bien au-delà.

Au XIX^{ème} siècle, deux infrastructures importantes, le canal et la voie ferrée, vont s'installer à l'est et à l'ouest du centre historique et placer Nancy au rang des grandes villes de France. Nous sommes alors, en effet, dans le grand mouvement d'aménagement des territoires et d'organisation des réseaux de communication. Ces infrastructures constitueront de remarquables moteurs de développement, mais seront aussi, au XX^{ème} siècle, de véritables obstacles naturels à la croissance de la ville et à la réalisation de vraies continuités urbaines.

La ville va également se doter d'équipements de santé comme l'Hôpital Central, l'Hôpital Marin, l'Hôpital Saint-Julien, l'Hôpital Maringer-Villemin-Fournier. Tous ces hôpitaux sont encore aujourd'hui des établissements extrêmement importants mais ils constituent aussi un remarquable patrimoine architectural.

4. l'enseignement supérieur.

Les campus (Libération-Albert 1^{er}, Cœur-de-Ville, Brabois, Aiguillettes-Sciences) et les sites universitaires (Ville Haute, Richard-Scarpone, Champenoux-INRA, Sainte Catherine-Austrasie, Saurupt-Lionnois-Lebrun, Haute Malgrange, ARTEM) font rayonner Nancy sur l'ensemble de la région. Même avec la création actuelle de l'Université de Lorraine, notre ville reste, par le nombre de ses enseignants et de ses étudiants, le plus important centre universitaire de Lorraine.

5. la fonction militaire

Elle fait partie de l'histoire locale. Elle est présente au cœur de Nancy, avec la caserne Thiry qui accueille aujourd'hui un centre administratif, mais d'autres casernes sont venues s'installer comme le Quartier Kléber à l'Est et au Sud le quartier Drouot et la caserne Blandan-Verneau.

Même si c'est de façon moins brutale que sur l'agglomération de Metz, Nancy connaît aujourd'hui les restructurations de l'armée. Elle demeure néanmoins une base de défense importante, en particulier grâce à la caserne Blandan-Verneau qui continuera à accueillir d'importantes fonctions de commandement. En revanche, des sites sont désaffectés (casernes Kléber et Thiry, quartier Drouot, établissement Faron) et sont

déjà en cours de reconversion ou donnent encore lieu à réflexions (notamment, bien sûr, celles qui sont situées dans le secteur sauvegardé).

Rappelons que nous sommes dans une des régions de France qui a connu les combats de trois guerres avec l'Allemagne et que, à l'issue de la guerre de 1870-71, de nombreux habitants de Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin ont choisi de demeurer Français et de s'installer dans l'agglomération de Nancy.

6. l'industrie

Voilà un héritage historique sans doute cher payé mais qui a profité à Nancy avec l'arrivée de créateurs d'entreprises, d'ingénieurs et d'ouvriers qualifiés qui ont donné un élan important à l'épopée industrielle du territoire. Autant de familles industrielles et artistiques qui sont également à l'origine de l'Art Nouveau et de l'École de Nancy qui sont, aujourd'hui, internationalement connus. Au cœur de la Lorraine, Nancy n'était certes pas identifiée comme l'agglomération la plus industrielle, mais elle a su développer des établissements solides et en constante modernisation.

La période du territoire multipolaire

Il arrive toujours un moment où une ville ne peut plus fonctionner en conservant, de façon centralisée, des fonctions en constant développement. Au fur et à mesure du rayonnement de la ville sur un territoire de plus en plus large, elle a besoin de place. Ses équipements eux-mêmes ont leur propre logique de croissance qui ne peut plus se satisfaire des limites urbaines telles qu'on les concevait au XVIII^{ème} siècle : celles de la ville *intra muros*.

Par exemple, nous savons que l'agglomération s'est d'abord installée dans une cuvette, qu'elle en a suivi les limites et a d'abord été contrainte par l'ouest. Puis, dans les années 1960/70, elle est contrainte par les grandes infrastructures routières. Nous sommes alors dans la période au cours de laquelle le développement de l'automobile va bouleverser notre rapport au temps et aux distances et nous obliger à intervenir sur l'espace public pour l'adapter aux exigences de ce nouveau mode de déplacement. Chacun de nous s'en souvient : il y a encore quelques années, la place Stanislas connaissait, compte tenu de son orientation Est-Ouest, un important flot de circulation automobile qui a duré jusqu'à la fin des années 90. Ce n'est qu'ensuite, dans les années 2000, que la réalisation d'autres infrastructures a permis de faire baisser la circulation sur cette place, puis d'y organiser une piétonnisation intégrale.

Compte tenu des grandes infrastructures routières réalisées pour le contournement par l'Ouest ou par l'Est, la périphérie de l'agglomération est donc devenue une sorte de barycentre, de lieu intermédiaire entre un centre-ville gardant ses fonctions éminentes et les première et deuxième couronnes vouées à l'urbanisation. Avec, pour corollaire, une ville-centre qui voit sa population décroître très fortement.

Ce qui m'amène à mon propos de départ : l'héritage peut parfois être un obstacle.

En l'espèce : une densité urbaine qui s'est faite à partir d'un habitat ancien (souvent vétuste) et sur des rues exigües a pénalisé le développement du cœur de ville. Résultat : ce sont d'abord les communes de première couronne, puis celles de deuxième couronne qui, avec la "démocratisation" de l'automobile, se sont urbanisées et peuplées.

Bien évidemment, les fonctions assurant le rayonnement de la ville, ayant elles-mêmes besoin de se développer, ont suivi le même mouvement.

Par exemple, les hôpitaux, même s'ils ont conservé leurs anciens sites, ont ouvert des établissements en périphérie : un nouveau CHU s'ouvre à Brabois, et Gentilly devient un remarquable pôle de Santé.

Les entreprises également ne peuvent plus demeurer dans leurs locaux d'origine et vont s'établir sur d'autres sites plus conformes à leurs besoins, aux portes de l'agglomération ou en périphérie. Cependant, ces entreprises industrielles qui font toujours partie de l'histoire de Nancy gardent un lien fort avec la ville ; en effet, elles travaillent souvent avec des sociétés de services qui, pour beaucoup d'entre elles, sont restées dans cette dernière et privilégient sa fonction centrale. Le lien économique est donc toujours très fort entre la ville-centre et les territoires avoisinants.

Cependant, ces entreprises de périphérie, qui ont surtout besoin de surfaces importantes et d'infrastructures d'accessibilité, voisinent parfois difficilement avec les quartiers d'habitation.

Renouveau urbain et ville en réseau

Autrefois assimilée à son centre historique, Nancy est aujourd'hui le cœur d'une agglomération et même de tout un territoire fonctionnant en réseau bien au delà du cadre géographique des opérations de renouvellement urbain. Nous sommes donc en plein "Renouveau", si je peux me permettre ce clin d'œil à l'année 2013 qui verra Nancy fêter la "Renaissance".

Dans cette agglomération multipolaire, la Communauté Urbaine du Grand Nancy organise ce renouveau au travers de 6 "territoires à enjeux" portant le développement de l'agglomération : Rives de Meurthe, Plaines Rive droite, Secteur Sud-Est, Plateau de Brabois, Nancy Grand Coeur et Plateau de Haye. Chacun d'entre eux est caractérisé par une forte dynamique de projet : innovation, qualité résidentielle, intégration sociale,

attractivité, rayonnement sont au cahier des charges.

La ville-centre est évidemment en lien avec ces territoires de plusieurs façons.

D'abord, au travers du SCOT de la Meurthe et Moselle Sud (570 000 habitants !), avec les villes relais que sont Pont-à-Mousson, Toul et Lunéville, ainsi que les pôles urbains d'équilibre de Pompey, Neuves-Maisons et Saint-Nicolas-de-Port où certaines entreprises nancéennes sont allées s'installer. Autant de zones d'emploi et de zones de chalandise qui créent des liens très forts puisque ce ne sont pas moins de 40 000 personnes qui, chaque jour font le trajet vers (et à partir de) la ville-centre.

Et puis, dernière échelle d'observation qu'on ne saurait ignorer, la relation évidente qu'entretient Nancy (y compris le centre-ville) avec les autres grandes agglomérations du sillon lorrain : Metz et Thionville au Nord, et Épinal au Sud. Pour fixer les idées, rappelons simplement que l'ensemble concerne 1,2 million d'habitants, 55 % de l'emploi régional, 70 % des cadres des fonctions métropolitaines, et 65 000 étudiants.

Petit "écusson" deviendra grand pavois !

Mais je voudrais terminer en revenant sur le centre-ville et sur la manière dont le fameux "écusson" qui le constituait initialement s'étend aujourd'hui. Comme nous l'avons déjà dit, le canal et la voie ferrée ont fortement favorisé le développement économique de la ville tout en constituant des obstacles franchis par des ponts ou des passages routiers.

Aujourd'hui, deux des opérations les plus importantes de la ville et de l'agglomération sont :

- A l'Est, l'opération Rives-de-Meurthe, qui permettra d'établir un lien nouveau avec le canal, et même de créer de nouveaux franchissements puisque, à terme, la rue Charles III sera prolongée.

- A l'Ouest, l'opération Nancy Grand Cœur, dont l'ambition est de reconquérir toutes les rives où se situaient autrefois les fonctions logistiques liées à l'activité ferroviaire afin d'y réaliser des logements, des locaux tertiaires et des aménagements d'espaces publics sous forme de "quais verts". Elle permettra aussi de réduire le plus possible l'obstacle artificiel créé par la voie ferrée, d'abord en créant une passerelle supplémentaire et ensuite en finalisant le chantier de transformation de la gare, laquelle est aujourd'hui bien trop petite par rapport au trafic à assurer.

Ce chantier, commencé depuis plusieurs années déjà, vise à placer la nouvelle gare à cheval sur le passage ferré et à compléter les trois entrées existantes (entrée principale, entrée Saint-Léon et entrée République au sud) par une quatrième entrée située du côté du viaduc Kennedy.

Ainsi, élément important de notre héritage urbain, cette gare de Nancy qui était initialement assez modeste, puis qui a été fortement concurrencée par les grands échangeurs routiers, devient aujourd'hui, à l'ère du TGV et avec 9 millions de voyageurs/an, la première porte d'entrée de notre agglomération... et un équipement majeur au service de toute la Meurthe-et-Moselle Sud !

Enfin, si Nancy a été longtemps handicapée par sa situation entre rivière et marécages, il s'agit bien d'une époque révolue. Aujourd'hui, le territoire du Grand Nancy ne comporte pas moins de 57 % de milieux naturels ou semi-naturels. De plus, les travaux qui ont été réalisés placent désormais en plein cœur de l'agglomération, dans la perspective de l'urbanisation de la rive droite, un magnifique plan d'eau qui sera évidemment un lieu privilégié pour les activités sportives, de compétition ou à caractère plus familial.

Patrimoine et renouvellement urbain : les convictions fortes de l'ACBF

Pierre-Yves CAILLAULT

Je n'ai évidemment rien à ajouter à cet exposé à la fois enthousiaste et très complet. Puisque nous avons parmi nous bon nombre d'architectes et de techniciens, je voudrais faire trois propositions pour amorcer la réflexion commune :

D'abord, je voudrais faire partager l'idée que le **patrimoine est un élément essentiel à l'identité de la ville et de ses habitants**. Ainsi, il n'est pas douteux que la place Stanislas est indissociable de l'identité de Nancy. Ce patrimoine peut d'ailleurs être immatériel, comme le festival théâtral d'Avignon ou le festival de jazz de Nancy. C'est pourquoi je suis persuadé que tous les acteurs appelés à intervenir sur le patrimoine doivent savoir conserver et transmettre ces éléments de mémoire et d'identité collectives. Finalement, n'est-ce pas leur mission ?

Deuxième élément de réflexion : ne jamais perdre de vue que, lorsque nous intervenons sur un élément de patrimoine, nous agissons avec nos outils d'aujourd'hui, nos connaissances d'aujourd'hui, mais aussi avec **nos idées d'aujourd'hui sur la notion même de patrimoine**. En d'autres termes, restaurer ou conserver n'est rien d'autre qu'intervenir de façon contemporaine sur un élément d'identité et de mémoire collective venu du passé et cela en accord avec un ensemble de pré-requis supposés partagés par tous et représentatifs de notre ancrage dans le territoire. Je m'oppose donc fondamentalement à l'idée selon laquelle notre rôle serait de "mettre sous cloche" ou dans un écrien les témoignages de notre passé pour

interdire ensuite à quiconque d'y toucher.

La troisième idée à laquelle je tiens est qu'**une ville qui ne se transforme pas, qu'elle soit ou non porteuse d'histoire**, est une ville qui meurt. La ville doit donc vivre et se transformer au fil du temps et c'est bien ce qui en fait tout l'intérêt pour elle-même, pour le territoire, pour la nation... et pour les citoyens.

Ces trois principes étant posés, il en résulte que la ville qui se transforme doit nécessairement fonder son évolution sur le patrimoine constitutif à la fois de son apparence physique et de son identité.

Nancy est pleine d'exemples qui illustrent cette idée, au premier rang desquels, bien sûr, celui de la place Stanislas qui est sous nos yeux, au pied de l'Hôtel de Ville. Pour le "fonctionnement" de la ville, celle-ci a toujours été un carrefour essentiel, un nœud de circulation très important ; et, en même temps, elle était déjà un élément majeur de notre patrimoine architectural, totalement emblématique de notre ville et de son identité.

Comment alors ne pas souscrire au raisonnement d'André Rossinot lorsqu'il a émis l'idée de la restaurer, de la remettre en valeur, mais aussi de remettre en question sa fonction de nœud de circulation automobile ? Alors qu'elle était, jusque là, conçue comme un carrefour (noble, certes, mais un carrefour quand même !), l'ambition a été d'en faire une sorte de "salon urbain" dont pourraient alors profiter pleinement tous les Nancéens.

Ce travail voulu par le maire de Nancy n'était pas sans risque, mais il a permis un rayonnement de notre ville à l'échelle du territoire (et même bien au delà), et a donné à celle-ci l'image d'une cité certes fière de son passé mais aussi résolument et intelligemment tournée vers l'avenir.

D'autres exemples ne manquent pas dans cette ville pour illustrer les trois idées qui gouvernent aujourd'hui notre action :

- Le patrimoine urbain est toujours lié à notre mémoire et à notre identité collectives ;
- Toute action ou transformation d'un élément de ce patrimoine ré-ancre plus profondément celui-ci dans la mémoire collective du territoire ;
- Même si cette action est menée selon notre vision actuelle de la ville, elle doit s'accomplir dans le respect du passé.

Des idées qui ne procèdent nullement d'une position réactionnaire ou rétrograde : la ville qui se transforme n'est pas asservie à son patrimoine mais elle doit au contraire s'en nourrir pour s'enrichir, s'améliorer, améliorer la vie de ses habitants, et finalement se projeter sur l'avenir.

Pérennité patrimoniale : ingénieurs et architectes, même combat !

Pierre ENGEL

Je suis un peu atypique dans cette assemblée puisque je suis ingénieur, et donc moins averti que vous sur les questions d'urbanisme ou d'architecture.

Mais, d'abord, laissez-moi vous dire comment je suis devenu Nancéen :

Il y a une quinzaine d'années, j'avais développé un procédé de construction à partir de tôles pliées de 1,5 mm d'épaisseur permettant de réaliser des murs porteurs.

Comme nous n'avions pas d'opportunité pour construire des prototypes en France, nous avons dû le faire à Chicago, dans un quartier dont s'occupait un travailleur social nommé...Barak Obama.

Si nous avons construit nos prototypes en banlieue parisienne, il est fort probable que personne n'en aurait jamais parlé. Mais puisqu'il s'agissait de Chicago, nous avons eu droit à un reportage dans *Les Echos*.

A la suite de ce reportage, un médecin de Nancy, le Docteur Saint-Calm m'a contacté pour me demander de construire pour lui un laboratoire, arguant que Nancy était la ville de la tôle pliée, que c'était la patrie de Jean Prouvé, etc., et me faisant même rencontrer André Rossinot.

Nous avons donc construit ce laboratoire (un bâtiment à ossature métallique de 45 x 40 m, avec un jardin au centre et un sous-sol équipé en local d'archives) dans le quartier du Haut du Lièvre, sur le plateau de Haye, un quartier où le maire voulait encourager les médecins à s'installer dans le cadre de sa politique de réaménagement. Car un laboratoire d'analyses participe, au même titre qu'un cabinet médical, à rassurer les citoyens sur leur état de santé, alors qu'un hôpital n'intervient, par définition, qu'en cas de problème déclaré.

En vérité, je me suis toujours demandé pourquoi le Docteur Saint-Calm avait fait ce choix technique assez "décalé", alors qu'il existait sur Nancy des entreprises qui auraient pu construire de façon beaucoup plus classique... Sans doute faut-il y voir la preuve que, même dans une ville très riche en histoire, les habitants savent cultiver le goût de l'innovation !

La rénovation au service du développement durable

Pour revenir au sujet plus général de la rénovation urbaine, l'ingénieur que je suis vous dira, en complément des propos de Pierre-Yves Caillault, que celle-ci doit s'accomplir dans le souci de la pérennité, et que les matériaux utilisés doivent donc être durables. J'ai d'ailleurs publié, il y a quelques mois, un guide de la

réhabilitation par l'acier à l'usage des architectes et des ingénieurs. L'acier est en effet de plus en plus souvent utilisé en rénovation, l'exemple le plus connu étant celui de la Pyramide du Louvre.

Au risque de tenir un discours très technique, je tiens à dire que tout intervenant en réhabilitation, quel que soit l'objet de celle-ci, doit tenir compte de trois paramètres : l'imaginaire, le symbolique et le réel, ... avec lesquels les techniques d'aujourd'hui doivent toujours s'accorder !

Par exemple, Nancy possède, à côté de son secteur sauvegardé un élément de patrimoine architectural qui ne date que de la seconde moitié du XX^{ème} siècle : il s'agit bien sûr du bâtiment de l'ancien Tri Postal. La question est aujourd'hui de savoir si ce bâtiment, qui n'est plus utilisé selon sa destination initiale, doit être démolé ou restructuré.

Nous sommes là dans un parfait exemple de "greffe architecturale". Même si ce mot est un peu agressif en raison de sa connotation chirurgicale, il est suffisamment significatif pour avoir été adopté par l'architecte Jean-Michel Wilmotte qui en a même fait l'objet d'une Fondation. Selon lui, en effet, ce n'est pas parce qu'un bâtiment n'est plus utilisé selon sa destination initiale qu'il doit être démolé. On ne peut certes pas classer tous les bâtiments, mais il est souvent possible de leur donner une nouvelle vie. Il ne faut donc pas hésiter à se placer aussi souvent que possible dans cette logique.

Enfin, qu'il s'agisse de patrimoine ancien ou récent, l'important est d'avoir une vraie volonté de réhabiliter ; les solutions techniques existent quasiment toujours et permettent d'accomplir de véritables prouesses, à l'image de ce qui a été réalisé au musée d'art contemporain de Rome (rénovation des planchers), à Bologne, à Londres (British Museum par Sir Norman Robert Foster), à l'Opéra de Lyon (sous le crayon de Jean Nouvel), au musée d'histoire de Hambourg (la verrière), au couvent des Bernardins à Vézelay, etc. Avec en plus une dimension très "développement durable" puisque l'absence de démolition engendre moins de déchets à recycler.

Et n'oublions pas la rénovation des enveloppes qui se fera de plus en plus pressante avec l'arrivée de la norme RT 2012, l'impact du Grenelle de l'Environnement qui concernera bientôt aussi le bâti existant et le renchérissement de l'énergie....

Transformations du centre historique : le vécu citoyen

Denis GRANDJEAN

Il est certain que le sentiment général des Nancéens à propos du réaménagement de la Place Stanislas est plus que positif. Aujourd'hui, les inconvénients liés à la période de travaux sont totalement effacés par les avantages que présente la mise à disposition du site aux promeneurs piétons.

Le terme de "salon urbain" employé par Pierre-Yves Caillault est particulièrement bien adapté au résultat obtenu, lequel dépasse largement le seul enjeu patrimonial parce que le site est devenu un point central des habitudes des habitants de toute l'agglomération. C'est le lieu où l'on emmène les amis ou la famille venus des autres régions quand ils viennent à Nancy, où l'on va prendre un verre quand on a un moment de loisirs, etc. En résumé, la place est devenue un point central de notre vie de tous les jours, avec pour conséquence un impact extrêmement puissant en termes d'urbanisme.

Ce qui est pourtant, comme l'a souligné Pierre-Yves Caillault, en contradiction avec l'histoire puisque cette place constituait un axe de circulation Est-Ouest très emprunté depuis Stanislas. Une vocation initiale du lieu que le Maire de Nancy n'a pas hésité à "trahir", non sans un courage politique indiscutable puisqu'il s'agissait de fermer à la circulation un endroit où passaient antérieurement 18 000 voitures par jour. Je me suis même entendu dire, à l'époque de l'élaboration du projet, qu'il serait vraiment dommage de ne plus pouvoir profiter de la vue des immeubles « en passant en auto ! »...

Une réflexion à rapprocher de ce que l'on entendait autrefois à propos de la Promenade des Anglais à Nice : « Pourquoi y créer des obstacles à la circulation automobile ? Il est bien agréable de voir la mer en passant ! »... Résultat : la Promenade est aujourd'hui une "2 fois deux voies" !

Quoi qu'il en soit, malgré les quelques réticences initiales, tous les Nancéens reconnaissent que la reconversion de la Place Stanislas l'a vraiment remise au cœur de l'agglomération. Pour reprendre les mots de Pierre Engel, le symbolique, l'imaginaire et le réel y sont parfaitement réunis.

CENTRE-VILLE ET TERRITOIRES PERIPHERIQUES : LES CLES D'UNE RELATION EQUILIBREE (ET MEME CONTRIBUTIVE !)

Denis GRANDJEAN

Il y a parmi nous beaucoup de maîtres d'ouvrage et de dirigeants de sociétés de construction. Je souhaiterais donc leur poser deux questions :

- Pensez-vous que la présence du patrimoine à Nancy constitue, en raison des documents

d'urbanisme, un obstacle supplémentaire à la sortie des projets, ou même un obstacle supplémentaire à ceux qui existent habituellement ?

- Comment vivez-vous les contraintes administratives liées à la forte densité (un peu moins en agglomération, mais surtout en centre-ville) d'édifices protégés ?

Un intervenant dans la salle

Je voudrais aborder un sujet délicat : celui de la relation entre le projet Nancy Grand Cœur et le secteur sauvegardé, car il me semble que l'on y confond un peu trop souvent le fond et la forme, c'est-à-dire le style et les idées, le design et la réalité.

Nous sommes plusieurs à y travailler : le Maire, Président de la Communauté Urbaine ; les différents architectes, notamment Jean-Marie Duthilleul (chargé de Nancy Grand Cœur), moi-même (qui réfléchis sur la Place Charles III), Marc Barani (qui travaille sur le Palais des Congrès), etc. L'idée fondamentale qui anime les élus, et que nous partageons pleinement, est que la ville doit se transformer et appuyer cette transformation sur son patrimoine, élément symbolique de son identité.

Cela dit, et comme notre Directeur de l'ADUAN l'a bien souligné, toute réflexion sur l'extension de la ville doit prendre en compte la relation entre la ville, la voie ferrée et la rivière. Jusqu'à présent, la ville s'est bien tournée vers la voie ferrée, mais il est temps que cette zone redevienne une zone de vie urbaine et non simplement une zone utilitaire. Et il est également nécessaire que la ville regarde aussi vers la rivière.

Avant-gardisme architectural : attention, danger !

Par ailleurs, à propos de la relation entre la ville ancienne et ses extensions urbaines, il est important de bien appréhender les différents espaces concernés pour que leur mise en cohérence soit pertinente et vivante.

Ainsi, par exemple, sur la Place Charles III, nous avons l'église Saint-Sébastien, qui est d'abord un lieu de culte, mais aussi un édifice ouvert au public ; en face de cette église : le marché, également lieu de vie urbaine qui dépasse de beaucoup son rôle traditionnel lié à l'approvisionnement domestique ; et enfin le centre commercial, version "années 70" du grand marché, et surtout lieu de rencontre bien commode dans une ville où l'hiver est souvent rigoureux.

Cette place Charles III, qui relie Nancy Grand Cœur aux quartiers en extension, a ainsi un rôle fondamental de carrefour, de lieu de rencontre autour de l'activité commerciale qui est, nous le savons tous, la principale activité amenant vers la ville les habitants de tout le territoire. Il est donc essentiel de travailler sur cet espace afin de développer encore son attractivité. Or, l'aménagement de cette place donne depuis quelque temps lieu à débat à propos du style à adopter. Mais cette question du style n'est-elle pas secondaire par rapport à celle de l'attractivité du lieu ?

Plutôt que d'alimenter le faux débat du style, je crois qu'il faut se méfier d'un certain avant-gardisme architectural, en vertu du principe toujours vérifié : ce qui est aujourd'hui à la mode sera démodé demain. Alors qu'un patrimoine se caractérise par sa vocation à perdurer. Or, qu'y a-t-il de moins patrimonial qu'une création destinée à se "ringardiser" après quelques années ou quelques décennies d'existence ?

Ce souci de la persistance de ce que nous mettons en place aujourd'hui est d'ailleurs partagé par tous les architectes et il n'y a sans doute rien de plus difficile à vivre pour un professionnel que de voir se dégrader un bâtiment abandonné ou de le voir subir le boulet des démolisseurs parce qu'il n'est plus adapté à sa fonction d'origine.

Je me permets une dernière fois d'insister sur cette idée : avant de lancer une opération, soyons conscients que nos réalisations ont vocation à durer. Une recherche par trop déraisonnable de l'originalité dans le design peut, à l'usage, se révéler contre-productive car une création qui se démode sera très vite repoussée par les citoyens qui refuseront même de vivre avec, alors qu'une création plus sobre est facilement aimée et appropriée. Puisque cette question est aujourd'hui, à Nancy, au centre d'un débat assez passionné, il me paraît essentiel qu'elle soit toujours présente dans nos esprits.

De l'art à l'économie, un subtil dosage. Avec, en plus, la difficulté d' "ajouter" à l'histoire...

Pascal TATON

Puisque toute rénovation ou réhabilitation menée aujourd'hui sera reçue en héritage par les générations futures, comment pouvons-nous faire en sorte que cet héritage soit alors perçu comme une valeur ajoutée au patrimoine ? Que devons-nous mettre dans la balance pour accomplir une mutation équilibrée de notre ville, sachant qu'il y a une très forte sensibilité de la population sur ce sujet ?

- Il nous faut d'abord **tenir compte de la valeur patrimoniale du bâtiment** et, pour cela, écouter les

spécialistes : les historiens de l'architecture et de l'art, et même les sociologues puisque nous faisons observer tout à l'heure que la valeur patrimoniale d'un lieu peut aussi être immatérielle.

Une réflexion qui s'est posée à Nancy quand il a été question de démolir la prison : un lieu évidemment chargé d'histoire, mais dont il est apparu que les caractéristiques architecturales ne justifiaient pas d'en faire un obstacle à la réorganisation du quartier.

- Il faut également **apprécier la valeur d'usage** (actuelle et/ou future) du lieu dans lequel on compte investir les deniers publics. Aujourd'hui, tout le monde apprécie la nouvelle valeur d'usage de la Place Stanislas (un lieu de convivialité et de promenade en famille ou entre amis), bien supérieure à l'ancienne (une voie de circulation automobile).
- **Les contraintes techniques doivent également prises en compte**, encore que, n'étant pas ingénieur, j'ai une tendance naturelle à penser que les problèmes techniques seront toujours résolus par les spécialistes. Encore que pèse sur tout projet la grande question de l'équilibre économique de l'opération. A côté de l'investissement intellectuel, social, artistique et technique existe aussi l'investissement financier. Il y a sans doute un gros travail de réflexion à mener pour élaborer un modèle économique de nos opérations.
- Et, dernier point aussi important que délicat : nous devons parfois **ajouter un geste architectural contemporain à une production ancienne**. Vous avez dit tout ce qu'il y avait à penser, à faire et à ne pas faire à propos du style à adopter et de la confrontation des points de vue. Encore que la question est encore plus vaste à propos de l'esthétique des bâtiments totalement contemporains...

La prise en compte de tous les éléments que je viens d'évoquer relève, bien sûr, de la décision politique. Les élus sont les seuls responsables devant les citoyens de l'évolution de l'héritage commun et de l'appropriation ou du rejet des nouvelles formes urbaines par les citoyens. Nous avons tous encore à l'esprit le traumatisme qu'a été pour notre ville l'opération menée autour de la gare pendant les années 70. Cette opération a été une véritable meurtrissure, et la blessure est encore extrêmement sensible puisqu'il est difficile d'y tracer le moindre trait.

...et le respect du développement durable !

Observons enfin que ces sujets font également partie de la vaste préoccupation du développement durable. Nous l'avons vu, la notion de patrimoine est de plus en plus extensive. A Nancy, par exemple, où l'histoire militaire est importante, les casernes ont une valeur symbolique, une valeur esthétique, et même dans l'esprit des citoyens une valeur quasi-économique. Ainsi, au début du projet ARTEM sur le quartier Blandan, beaucoup d'habitants se sont-ils émus de « voir démolir des bâtiments en bon état pour construire autre chose ». Mais l'architecture militaire est porteuse de sens : par leur géométrie, leur positionnement, leur esthétique, les bâtiments évoquent l'ordre, la hiérarchie et la discipline. Ce qui peut s'avérer très contraignant suivant les programmes envisagés.

Nos prédécesseurs du XIX^{ème} siècle ne s'embarrassaient guère de principes : ils démolissaient, perçaient de nouvelles voies, adaptaient la ville à l'usage du temps. Plus près de nous, dans les années 70, on était absolument sûr que l'adaptation de la ville à l'automobile était un progrès.

Aujourd'hui, nous sommes dans une période où nous connaissons la valeur du passé, où nous ressentons le patrimoine architectural comme un héritage dont nous sommes responsables : voilà qui ne manque pas de créer beaucoup plus d'interrogations sur le sens de nos actions...

La pratique des responsables du cadre de vie est donc beaucoup plus nuancée qu'autrefois. D'autant plus que le patrimoine évolue même en l'absence de toute intervention de notre part puisque le regard que les citoyens portent sur lui se modifie au fil des années.

Voilà donc sans doute, ce que nous pourrions appeler le "développement durable appliqué à la ville". Une préoccupation qui peut parfois nous embarrasser, compliquer notre action, mais qui est hautement profitable à notre objectif de mutation équilibrée et à la réussite de projets urbains qui, reconnaissons-le, ne concernent aujourd'hui que très rarement des terrains vierges...

Le point de vue de l'Ingénieur : la technique doit savoir rester discrète !

Pierre ENGEL

Les ingénieurs ont évidemment pour fonction première de résoudre les problèmes techniques. Mais je recommande constamment à mes étudiants en architecture de se méfier des ingénieurs, ou en tout cas d'examiner toujours soigneusement les solutions techniques qui leur sont proposées en matière de réhabilitation.

Et je rejoins ainsi ce que nous disait Pierre-Yves Caillaud : en prenant au nom de la seule technique de mauvaises décisions, ou des décisions trop hâtives, ou caricaturalement économiques, on arrive à passer

complètement à côté de l'intérêt du patrimoine.

A l'inverse, prenons exemple sur nos amis Italiens : par exemple, si vous avez l'intention d'acquérir une villa palladienne à Venise, vous n'aurez absolument pas le droit d'en modifier l'organisation ni la décoration intérieure. Un autre modèle à suivre nous a été donné par le regretté Carlo Scarpa avec le musée du Castelvecchio de Vérone, auquel il a su donner une écriture parfaitement contemporaine dans un lieu pourtant hautement chargé d'histoire. Ce qui n'empêche qu'il n'a pas hésité à démolir des casernes construites au XIX^{ème} siècle pour l'armée française, estimant qu'elles n'étaient pas particulièrement représentatives de la personnalité architecturale du site.

En conclusion, si les ingénieurs ont bien pour mission de résoudre les problèmes techniques, la vraie difficulté qui se pose à eux est d'agir au moyen de solutions "douces".

Pourquoi investir encore dans le béton des années 70 ? Les leçons tirées de l'exemple du Tri Postal

Pierre-Yves CAILLAULT

Cette question revient en fait à se demander quels sont les critères permettant de distinguer un élément de patrimoine d'un bâtiment ordinaire.

Il y a encore peu de temps, l'opinion générale considérait le Tri Postal comme un bâtiment industriel associé aux voies ferrées, qui n'avait plus d'utilité et pouvait donc être supprimé.

Et c'est précisément au moment où l'on a commencé à évoquer sa prochaine démolition qu'un certain nombre de voix se sont élevées, estimant qu'il présentait un certain nombre de caractéristiques intéressantes, et même emblématiques de notre vie et de notre culture.

Ce qui donne un début de réponse à notre question : « Peut être considéré comme élément du patrimoine tout objet (bâtiment ou autre) porteur d'une part de l'identité du territoire ».

A contrario, si cet élément d'identité n'existe pas, le patrimoine n'est pas concerné et le bâtiment peut être démoli sans inconvénient. Voilà sans doute pourquoi nous regrettons aujourd'hui que les vicissitudes de l'histoire aient entraîné la démolition de châteaux ou d'abbayes magnifiques et, plus près de nous, que des édiles aient, souvent de bonne foi, rasé des quartiers chargés d'histoire.

L'affaire du Tri Postal (si j'ose dire !) est donc très révélatrice de la représentation que nous nous faisons aujourd'hui du patrimoine. A Nancy, ce dernier ne concerne pas seulement les bâtiments de la période médiévale ou de la Renaissance ou du XVIII^{ème} siècle ; il peut aussi comprendre certaines réalisations du XX^{ème} siècle, en particulier celles de Jean Prouvé. C'est pourquoi nous travaillons à la transformation de ce bâtiment à la fois pour lui imaginer une nouvelle utilisation et pour lui garder sa valeur de porteur de mémoire collective.

Denis GRANDJEAN

Alors que Pierre-Yves Caillault semble penser que certains patrimoines se révèlent de façon quasi-naturelle, je serais plus réservé sur ce point.

Rappelons-nous, par exemple, les mesures de protection qu'il a fallu édicter en 1975-76, au titre de la sauvegarde du patrimoine historique, concernant les éléments d'architecture appartenant à l'École de Nancy. Et remercions à ce propos les actions engagées, sous l'impulsion de Françoise Hervé, par certaines associations ou personnalités de notre ville qui se sont dès l'origine opposées aux démolitions initialement projetées. Ce mouvement s'est d'ailleurs retrouvé au plus haut niveau de l'État puisque Bruno Foucart, membre du cabinet de Michel Guy, alors Ministre de la Culture, fera classer sur l'ensemble de la France par la Commission Supérieure des Bâtiments Historiques un bon nombre de bâtiments du début du XX^{ème} siècle. Ainsi, alors que l'Art Nouveau était, au tournant des années 70, considéré comme compliqué, obscur, voire étouffant, quelques personnes bien inspirées ont agi pour sa redécouverte et sa mise en valeur et ont été heureusement écoutées.

Pour en revenir à notre Tri Postal, édifié sous la direction de André et Claude Prouvé, il s'agit d'un bâtiment fonctionnel aux caractéristiques évidemment liées à l'usage auquel il était destiné.

Il est vrai qu'il ne manque pas de qualités constructives : il est édifié selon un plan très sobre, avec des colonnes en béton à chaque angle ainsi que des murs-rideaux et beaucoup d'éléments typiques du vocabulaire architectural de la famille Prouvé.

Le mouvement d'opposition à sa démolition n'est pas dû au hasard, mais à l'impulsion d'un enseignant de notre École d'Architecture qui avait déjà, dans des ouvrages précédemment publiés, fait figurer des photos de ce bâtiment qu'il considérait comme très représentatif des années 70. Cet enseignant était particulièrement crédible puisqu'il avait accompagné la ville du Havre dans l'inscription du quartier Perret au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Nous avons donc fini par nous convaincre que son opposition à la démolition du Tri Postal ne devait pas être

sans fondement... alors que nous avons eu jusqu'alors tendance à penser que le bâtiment était plutôt le symbole d'une certaine brutalité architecturale.

D'une façon générale, je pense que le Maire a été très habile sur ce dossier car l'enjeu du projet Nancy Grand Cœur n'est pas seulement de réaménager le quartier de la gare pour lui permettre d'absorber ses 9 millions de voyageurs annuels, ni de redonner une qualité à des espaces publics qui en ont beaucoup perdu comme la Place Thiers ; il s'agit aussi, d'un point de vue plus politique, de réconcilier les Nancéens avec certains lieux ressentis jusqu'à présent comme de vraies blessures faites à la ville. D'ailleurs, Pascal Taton a été on ne peut plus clair : les rénovations des années 70, avec la démolition de la villa de Jean Lamour et d'une partie de la Ville Neuve de Charles III, continuent à heurter les Nancéens qui n'arrivent pas à vivre avec ce qui a été édifié à la place.

L'idée d'aujourd'hui a donc été de faire confiance au talent des architectes pour réaliser cette "couture" entre les styles. N'était-il pas techniquement et politiquement habile de laisser aux architectes, dans le cadre du concours du Palais des Congrès, le soin de déterminer s'il serait ou non opportun de conserver le bâtiment du Tri Postal ? Il faut d'ailleurs observer que Marc Barani n'en conserve que les éléments les plus caractéristiques. Si, comme cela semble être le cas, le chantier se révèle être un succès, nous aurons fait la preuve que cette architecture un peu abrupte peut parfaitement être intégrée à nos réalisations d'aujourd'hui. Notons enfin que cette forme de "chirurgie réparatrice" appliquée au bâti nous permettra également de ne pas démolir la tour Thiers ou la tour Joffre-Saint Thiébaut.

La question qui vient immédiatement à l'esprit est « Est-ce que cela va coûter plus cher qu'un remplacement pur et simple ? ». Peut-être, mais cela n'est nullement certain. C'est pourquoi nous attendrons, pour répondre à cette question, d'avoir le verdict des éléments chiffrés.

Peut-on décider de "bâtir du patrimoine" ?

Pierre ENGEL

Je ne vois pas comment il serait possible d'obliger par voie réglementaire les citoyens à s'approprier un nouvel édifice comme élément de l'identité de leur ville ou de leur pays. Plus largement, je ne crois même pas que ce bâtiment pourrait faire partie du patrimoine en considération de son seul prix de revient.

Par exemple, Nancy compte deux des dix plus célèbres maisons du monde. La maison de Majorelle était une maison bourgeoise, assez cossue. Mais la maison de Jean Prouvé, qui était plutôt modeste, est également considérée comme faisant partie de notre patrimoine, au même titre que l'Hôtel de Ville qui nous abrite aujourd'hui. On ne peut donc pas décider *a priori* si une réalisation fera un jour partie du patrimoine.

Quant à savoir s'il coûte plus cher de transformer l'existant que de le raser pour construire du neuf, il y a bien sûr des cas où il est impossible de donner une réponse, d'autant plus que la démolition elle-même a déjà un coût. Il est clair que la rénovation du bâti ancien oblige souvent à gérer des contraintes spécifiques évitées dans le neuf. Quoi qu'il en soit, espérons ne jamais tomber dans les travers des Emirats du Golfe Persique où, de l'avis même de Renzo Piano, l'argent facile et la recherche effrénée du profit amènent à beaucoup d'excès...

Denis GRANDJEAN

Dire qu'il est blâmable de mettre aussi l'architecture au service de l'économie est, de mon point de vue, assez injuste. Souvenons-nous que, à la suite de l'incendie du Palais-Royal en 1781, Louis-Philippe-Joseph d'Orléans (petit-fils du défunt Régent et propriétaire des lieux) profita de la reconstruction pour y intégrer des boutiques à louer aux marchands. N'est-ce pas pourtant aujourd'hui un des plus beaux ensembles architecturaux de Paris ?

Quoi qu'il en soit, toute construction doit tenir compte des contraintes économiques (capacité de financement et retour sur investissement). Sinon, nous risquerions d'aboutir à des réalisations très éphémères, à la limite du "jetable".

A l'extrême, même les outils de défiscalisation ont leurs vertus. Dans les villes anciennes, bon nombre d'opérations ont pu se réaliser grâce à la loi Malraux de 1962. Il y a peu, le Maire de Sedan me confiait que, sa ville connaissant des difficultés économiques, les restaurations dans le secteur sauvegardé ne sont possibles qu'avec l'aide des défiscalisations Malraux. Il est donc très inquiet quant on parle de "raboter" les niches fiscales.

En résumé, le cadre économique et fiscal de nos opérations de construction ou de rénovation est loin d'être secondaire. D'ailleurs, rien n'interdit aux opérateurs de conduire des réalisations de qualité et bénéficiant d'un cadre fiscal avantageux. Il y a dans cette salle beaucoup d'architectes qui y réussissent très bien !

Pierre-Yves CAILLAULT

D'abord, pour répondre à la question d'un éventuel "volontarisme patrimonial", je ne pense pas que Nancy

Grand Cœur ait pour ambition, ni même pour vocation, de faire partie du patrimoine. Notre objectif est plus modeste : en faire une partie de ville dans laquelle nos concitoyens seront heureux d'habiter. Quant à savoir si l'on peut se donner pour objectif de construire du patrimoine pour les générations futures, l'expérience montre que le pari est hasardeux. La Pyramide du Louvre, bien que réalisée avec des techniques, des matériaux et une esthétique très modernes, est incontestablement un monument ; à l'inverse, l'Opéra Bastille, malgré des qualités acoustiques indiscutables, est bien loin d'offrir aux regards extérieurs l'exemple d'une réussite esthétique et technique absolue !

NANCY, OBJECTIF 2030 : TROIS AXES STRATEGIQUES

Se poser les bonnes questions...

Pierre ENGEL :

A Nancy, comme dans les autres cités historiques, la réhabilitation est un geste architectural en plein accord avec le souci actuel du développement durable de la ville. A Metz, par exemple, le boulet des démolisseurs s'est arrêté devant l'Opéra. De même, il est heureux que le collège Saint-Clément, avec son cloître du XVI^{ème} siècle, ait été reconverti en Hôtel de Région.

La réhabilitation présente aussi l'avantage de ne pas traumatiser les habitants, car elle oblige les élus et les professionnels à se poser les bonnes questions en amont. Alors que, lorsqu'on part de rien, il est si facile de laisser filer son imagination...

Jouer des atouts du territoire...

Pascal TATON

Aussi bien en ce qui concerne le bâti que l'organisation urbaine, il me semble que l'échéance 2030 est largement préparée à Nancy, même en ce qui concerne un patrimoine récent initialement ignoré, voire rejeté, et pour lequel le débat nous a permis, croyons-nous, de prendre de bonnes décisions. Et puis il y a aussi d'autres choix dont nous ne pourrions apprécier la pertinence que dans quelques années...

Pour ces années à venir, il me semble que **deux éléments du patrimoine nancéen seront décisifs pour l'attractivité et l'avenir de notre ville.**

- Le premier est **l'Université**. Nancy a une longue tradition dans ce domaine et il est certain, au moment où les établissements d'enseignement supérieur ont de plus en plus d'autonomie, que l'Université de Lorraine deviendra un acteur important du développement du territoire. Aujourd'hui, en effet, les éléments d'équipement ont leur propre logique et leur avenir est commandé par leur dimension, le lieu de leur implantation dans la ville, etc. Un vrai dialogue doit donc s'instaurer entre les collectivités territoriales et ce futur centre de savoir, de créativité, de recherche et d'invention qui sont tout à fait dans les valeurs fondamentales de la ville.

- Le deuxième élément de patrimoine à mettre en valeur est **notre cadre naturel**. Il est vrai que, par sa richesse architecturale, notre cité est surtout vue comme une ville minérale. Mais n'oublions pas la richesse de notre espace naturel ! Nous sommes aux portes d'un massif forestier de 11 000 hectares, avec une rivière qui traverse l'agglomération et un ensemble de coteaux absolument remarquables. Il me semble que, dans le nouveau rapport qui s'établit entre ville et nature, s'ouvre à nous un chantier énorme qui participera de l'identité et de l'attractivité de Nancy.

Pierre-Yves CAILLAULT

Je suis également persuadé qu'une ville moderne, une ville en mouvement, est forcément une ville qui sait jouer sur tous les registres de sa richesse patrimoniale : le bâti, l'histoire, la culture, l'économie, la nature, etc. Autant d'éléments qui fondent l'ancrage de Nancy dans son territoire et la cohésion identitaire de ses citoyens.

Réfléchir et agir ensemble...

Denis GRANDJEAN

En 2030 (c'est à dire presque demain !), Nancy aura évidemment gardé tout ce qui fait sa renommée d'aujourd'hui, mais elle aura progressé sur bien des fronts.

Par exemple, le quartier Grand Cœur aura nettement renforcé la cohérence urbaine puisque en y reprenant le tracé de la ville de Charles III, nous organisons une lisibilité beaucoup plus forte de l'espace public et une meilleure visibilité de certains édifices majeurs comme la synagogue. De plus, les déplacements y sont

beaucoup plus faciles puisque la maîtrise des flux automobiles a rendu le quartier beaucoup plus praticable pour les piétons.

Même résultat largement positif pour la Place Thiers où tous les problèmes de flux automobiles, et en particulier d'accès des taxis, ont été résolus en sous-sol, rendant à la place sa simplicité et sa vocation piétonnière avec des accès directs vers la Tour Thiers et toute la convivialité et l'animation des cafés-brasseries. On y a ainsi une vue très directe sur la brasserie historique de l'Excelsior et sur la salle de spectacles Poirel qui invitent à continuer la découverte de la ville. Il y a enfin, sur le site de l'ancien Tri Postal, le Palais des Congrès qui scellera la réconciliation entre l'époque architecturalement difficile de notre ville et le Nancy de 2030.

Nous aurons également mené à bien la reconquête urbaine aux franges de l'espace Charles III, avec sans doute en bonne place une statue du "Duc de Lorraine et de Bar" qui donnera l'impression d'avoir toujours été là, et les bureaux que nous construisons aujourd'hui auront sans doute été rénovés vers 2020.

Ainsi la ville continue-t-elle à se renouveler en permanence, et ce sont non seulement les anciens sites militaires ou industriels, mais aussi les sites de bureaux ou d'habitat qui changent de vocation au fil des années et des besoins.

Enfin, je suis persuadé que la ville de 2030, tout en sachant garder le cap, saura mener ses procédures de décision de façon encore plus ouverte et plus collégiale. C'est déjà largement le cas aujourd'hui. Le patrimoine associe les compétences et les opinions de nombreux acteurs, dont en particulier d'Alexandre Enser, notre Architecte des Bâtiments de France, car il est très utile que nous puissions avoir l'avis d'un interlocuteur qui ne soit pas de nos partenaires locaux habituels. Même si ce n'est pas toujours aisé à gérer, notre intention est de réfléchir et travailler toujours plus en concertation avec les professionnels de toutes spécialités. Projet après projet, opération après opération, nous avons à cœur de développer cette collégialité dans l'action. Or, le patrimoine constitue pour cela un levier particulièrement puissant.

(1) « Réhabiliter avec l'Acier : guide à l'usage des Architectes et des Ingénieurs » par Pierre ENGEL – Co-édition ArcelorMittal et ConstruirAcier